



UN CHSCT QUI PORTE MAL SON NOM !

A la demande de l'intersyndicale, le Directeur a réuni un CHSCT relatif au déconfinement.

Les 3 organisations syndicales représentatives ont chacune déposé une déclaration liminaire.

La nôtre est jointe à ce compte rendu.

Après s'être assuré que le quorum était respecté le Président a ouvert la séance.

Ce CHS-CT ressemblait à s'y méprendre aux réunions informelles organisées depuis le début de la crise sanitaire.

À aucun moment il n'a été procédé à un vote sur les points à l'ordre du jour.

Le Président nous a présenté le docteur Baud'huin qui a pris ses fonctions le 2 mai. Dans l'attente de la mise à disposition du matériel informatique, elle travaillera en collaboration avec le docteur Verdière.

Le Président nous a annoncé que la reprise d'activité serait progressive à compter du 11 mai. Il nous a assuré que la santé des agents était son souci permanent et qu'il assumerait ses responsabilités jusqu'au bout. Les conditions de reprise sont liées à celles de l'éducation nationale.

Pour la CGT, ce retour, même progressif à l'activité est beaucoup trop précipité, c'est pourquoi nous avons demandé son report (voir notre déclaration liminaire). Bertrand Gautier n'a pas daigné répondre à cette demande mais nous a fait la démonstration qu'elle était justifiée. Il a lâché au cours des « débats » qu'il était incapable d'évaluer le nombre d'agents qui seraient présents dans leurs services ! Rappelons que dans la suite de cette réunion, il restait une journée à tous les chefs de service pour recenser et prévenir individuellement les collègues !

Concernant les ASA pour garde d'enfants il a été nécessaire que les organisations syndicales lui précisent les propos tenus par Olivier Dussopt lors d'un échange du 4 mai avec les instances syndicales nationales. Celui-ci a précisé qu'à partir du 1^{er} juin, comme dans le privé, les agents qui souhaiteraient garder leurs enfants devraient poser des congés.

Cette date a échappée à notre Directeur local qui semble plus préoccupé par la reprise d'activité !

Il a précisé que les personnes fragiles (48 dans le département) sont a priori appelées à rester en ASA.

Celles d'entre elles qui souhaiteraient reprendre le travail devront contacter le médecin de prévention qui prendra une décision en lien avec le médecin traitant de l'agent.

Quant aux agents vivant avec des personnes fragiles, ils doivent prendre contact avec le médecin de prévention qui jugera si une ASA est nécessaire.

La question des agents empruntant les transports en commun a été abordée. Lors d'une précédente réunion la CGT avait demandé le recensement de ces agents et la fourniture de masques. Le directeur avait accepté en précisant qu'il s'agissait d'une très bonne idée. La direction a d'ailleurs procédé au recensement des personnels concernés. Finalement, il a affirmé avoir été « trop gentil » et il fait machine arrière ! Le Président nous a indiqué que l'employeur n'avait pas à fournir de

masques pour l'utilisation des transports en commun. Il n'a pas hésité à préciser que le prix des masques était réglementé et qu'un masque à 1€ CE n'était pas cher !

Le Président nous a présenté la mise en place du plan de reprise d'activité (PRA). Ce document remplace le Plan de continuité d'activité (PCA), dont le contenu sera resté opaque jusqu'au bout, et organise le déconfinement dans nos services. Les maîtres mots de cette reprise sont la distanciation physique et l'application des gestes barrières. Des affiches seront apposées dans les services pour les rappeler aux agents.

Tous les chefs de service ont transmis à la direction les plans de leurs structures afin de vérifier que la distanciation physique de 2 mètres entre les postes de travail était respectée.

Les organisations syndicales ont fait remarquer qu'une note du 24 mars figurant sur Ulysse 84 précisait que pour les bureaux en marguerite il fallait privilégier 1 agent par marguerite. Le Président et certains de ses collaborateurs ont assuré qu'il n'en avait jamais été question et il a fallu leur rappeler cette note ! Pour information, le ministère du travail préconise un espace de 4m² par agent, hors armoires et mobilier.

Le président nous a répondu que cette note était valable lors du PCA mais qu'elle ne s'appliquait pas au PRA. C'est à croire que les dangers liés au Covid-19 ont évolué !

Pour nous il s'agirait plus vraisemblablement d'adapter les conditions de reprise pour une activité maximale !

Nous avons à nouveau demandé la généralisation du port du masque. Pour nous c'est un élément indispensable à la protection des agents et va dans le sens des préconisations du conseil scientifique.

Le Président nous a indiqué qu'il disposait de 2 masques par jour et par agent mais que le port du masque ne faisait pas partie de la doctrine de notre ministère.

Nous ne comprenons pas cette position alors qu'il nous assure qu'il n'y a pas de pénurie de masques.

Quant au PRA, la seule information que nous ayons obtenue, c'est que le retour dans les services se ferait de manière progressive. Nous ne connaissons toujours pas le nombre d'agents appelés à reprendre le 11 mai. La rotation dans les services pourrait s'appliquer jusqu'à fin mai.

Le PRA comprend les missions prioritaires du PCA enrichi de missions de priorité de niveau 2 et d'autres de niveau 3 qui doivent être précisées par la DG dans les semaines à venir. Il est resté très vague sur la proportion d'agents qui devront revenir sur leur lieu de travail. Il semble que les consignes passées aux chefs de services étaient beaucoup plus précises puisque des quotas d'agents par service, en progression chaque semaine, ont été fixés. Encore une fois, on baigne dans la transparence !

Cependant, selon le Président, toutes les missions peuvent être exercées à partir du moment où la distanciation physique et les gestes barrières sont respectées.

Nous pouvons donc nous attendre à un retour relativement rapide dans les services.

À ce stade du déconfinement, il n'est pas prévu un accueil massif du public mais la poursuite d'un accueil sur rendez-vous qui doit rester exceptionnel. L'installation de la moitié des plexiglas commandés est en cours.

Le Président nous a annoncé la réouverture de certains EFS et MSAP. Il nous a assuré que les agents de nos services ne feraient pas de présentiel au sein de ces structures.

Quant au télétravail, il y a actuellement environ 110 télétravailleurs. La direction a reçu les 30 PC portables commandés. Le télétravail sera maintenu mais fera l'objet d'un redéploiement en fonction de l'activité.

Le Président nous a annoncé la fin du fini-parti à compter du 11 mai. Les journées ne seront plus banalisées mais des aménagements horaires pourraient être accordés aux agents ayant des enfants au bon vouloir des chefs de service.

NETTOYAGE DES LOCAUX

Selon le Président, il est assuré de façon satisfaisante. Le Président rappelle que les agents doivent nettoyer leurs zones de travail et le matériel utilisé en commun.

Des kits de nettoyage sont en cours de distribution dans tous les services.

RESTAURATION COLLECTIVE

Pour Avignon, le Président souhaiterait la mise en place de paniers repas en attendant la réouverture du restaurant administratif.

Pour les autres services, l'utilisation des salles de convivialité reste possible en respectant la distanciation physique et les gestes barrières. Cela sera particulièrement à surveiller car elles sont peu nombreuses et sur certains sites, cela risque d'être ingérable.

PARKING DE LA CITÉ ADMINISTRATIVE

A priori, dans les prochaines semaines l'utilisation du parking reste possible et ne posera pas de difficultés. La situation sera revue lorsque les autres services de la cité reprendront leurs activités.

CLIMATISATION

Une expertise des systèmes de climatisation est en cours dans tous les services. Le résultat de ces expertises déterminera la possibilité d'utiliser ou non la climatisation.

Nous avons proposé au Président, dans les services où l'utilisation de la climatisation ne serait pas possible pour des raisons sanitaires, la mise en place de journées continues (7h- 15h).

En conclusion, cette séance de CHSCT, lors de laquelle aurait dû être élaborée une reprise progressive, prenant en compte les situations sanitaires de tous les postes et services et la situation administrative de tous les agents, s'est révélée extrêmement décevante. Nous pensions, sans doute naïvement, que cette reprise d'activité serait construite en tenant compte des préoccupations des collègues et des suggestions de leurs représentants. Il n'en a rien été. En fait notre directeur en a fait une réunion d'information, où il nous a certes, donné la parole, mais sans jamais tenir le moindre compte de nos propos, accusant même à demi-mot certains participants d'encourager des comportements oisifs.

Dans la foulée les trois organisations représentatives (CGT, FO, solidaires) ont déposé un droit d'alerte sur les conditions de cette reprise précipitée et qui risque d'être chaotique. La CGT n'en restera pas là et luttera sur tous les fronts pour faire entendre vos légitimes revendications et préserver notre santé à tous !

N'hésitez pas à nous faire part de toutes vos questions et à nous faire remonter les problèmes rencontrés.